



Rada Iveković, *Réfugié-e-s. Les jetables*, Paris, Editions Al Dante, avril 2016, 96 pages, 13 euros.

*La nation n'est pas un titre de propriété,
c'est un ensemble de réfugiés déjà là¹.*

Ceci est un essai utopiste à la recherche du *sujet européen manquant*², sachant que les conditions historiques ne sont pas réunies pour son émergence et que l'auteure de ces lignes n'a pas de solution pour le faire apparaître. Ceci ne doit pas nous décourager, pense-t-elle, à le rechercher, à l'identifier et à souhaiter et encourager sa venue.

Pour faire une nation, il faut des immigrant(e)s et des réfugié(es)³

Les affligeantes images de la guerre de Syrie, séquelle différée de très anciens marchandages coloniaux, y compris européens, dans la région, ont produit une onde de compassion en occident. Tout particulièrement l'image du petit garçon Aylan Kurdi échoué sans vie sur une plage de Bodrum en Turquie. Ces réfugié(e)s et migrant(e)s⁴ nous ressemblent tant. Ils arrivent habillés comme nous, spoliés de toute possession. L'enfant mort n'est ni le premier ni le dernier, mais il aurait pu être le nôtre. Il n'était pas un enfant noir, comme on en a vu périr beaucoup dans la mer qui nous sépare de l'Afrique. L'empathie des Européens fut sincère et spontanée, et plus visible dans certains autres pays qu'en France. Cette culmination des affects vient d'un cumul d'images insoutenable depuis des années.

Mais les naufrages d'immigrants potentiels et de voyageurs divers dont nous sommes les spectateurs impuissants depuis des années, sont-ils une tragédie si imprévisible ? Ils ne sont plus des exceptions, mais deviennent réguliers, comme une fatalité. Ne seraient-ils pas plutôt un sous-produit indissociable et un effet constitutif du processus et d'une

certaine politique européenne, en consistance avec son histoire ? *L'empathie des Européens pour la nouvelle vague des réfugié(e)s en 2015* était spontanée. Elle ne procédait d'aucune analyse des responsabilités historiques ou des effets secondaires de la construction européenne.

Avec l'état d'urgence proclamé en France par le président François Hollande au lendemain des actes terroristes du 13 novembre 2015, l'exception se révèle être l'instrument privilégié de la classe politique. Inscrire l'exception dans la constitution, ressemble à un renversement de la démocratie – soi-disant en son nom. L'état d'urgence restreint les libertés individuelles et la démocratie au nom de la sécurité nationale sans aucune véritable garantie de protection de cette dernière⁵. C'est l'Union nationale sécuritaire⁶ ! Etienne Balibar développe, à l'opposé du consensus national, le concept d'*égaliberté*⁷. Aussi le premier ministre a-t-il dû s'évertuer à semer la frayeur en brandissant le danger d'armes chimiques ou bactériologiques. On pense tout de suite aux prétendues « armes de destruction massive » en tant que prétexte de la guerre états-unienne contre l'Irak ! L'effet de la menace est de séparer liberté et égalité⁸ : les libertés individuelles sont réduites par l'option du tout sécuritaire, or, sans liberté, pas d'égalité non plus. De plus, dans une perspective purement national-républicaine, c'est l'égalité de principe, formelle et juridique, qui est pensée : on ne voit pas les écarts de la pratique. Les attentats à Paris furent l'excuse officielle pour arrêter le peu d'élan⁹ de solidarité des populations avec les immigrant(e)s (peu de zèle en France ; plus dans d'autres pays, tels que l'Allemagne). Dans la foulée, le président de la république annonce le rétablissement des contrôles aux frontières, faisant fi de Schengen¹⁰. C'est mal parti pour ceux qui fuient les guerres cherchant refuge en Europe. Quelle nécessité y a-t-il de se noyer entre la Turquie et la Grèce où il y a une continuité terrestre si on leur permet de passer par Istanbul ? Toutes ces autorités étatiques qui laissent se noyer ou être tués des gens à leurs frontières ou au passage sur leurs territoire sont responsables, et permettent l'*impunité générale dont elles ont admis l'organisation* sur le plan international : personne ne répondra de tous ces morts. Les réactions des agences internationales, y compris l'ONU, témoignent de leur impuissance ; mais où est leur cri d'alarme ? Ne contribuent-elles pas à l'impunité générale ?

L'été 2015 fut décisif quant à la ligne politique qui serait adoptée par rapport aux immigré(e)s et réfugié(e)s. Deux options se dessinent – une fracture : d'une part, le rejet de l'immigration, adopté par les nationalistes aussi bien de gauche que de droite dans les différents pays ainsi que par les politiques officielles, et particulièrement en Hongrie et en France. Et l'autre option, bien timide, de l'acceptation à divers degrés, soutenue par des associations, des populations, des organisations d'aide humanitaire et –il faut bien le reconnaître – le pape François¹¹. La proportion de l'une ou de l'autre option continuera à varier selon les circonstances politiques d'une grande complexité. Il y a à craindre que le parti du rejet ne se renforce encore. Le 20 novembre l'Etat d'urgence (initialement de 12 jours) est prolongé de trois mois en France et l'on craint qu'il ne puisse être étendu à l'infini, au détriment des libertés, de la démocratie et d'une Europe ouverte.

A partir de l'été 2015, une certaine Europe se raidit dans son rejet de l'immigration. On nous dit que des immigrant(e)s affluent par vagues de milliers sinon de millions, et qu'il faudra s'en protéger. Dans une atmosphère générale d'hystérie xénophobe rampante depuis plus de vingt ans, les chiffres des arrivants et les prévisions sont largement exagérés¹². Mais la venue de demandeurs du statut de réfugié(e)s ou simplement d'un travail (car on ne le sait pas à l'avance) en Europe était déjà très efficacement endiguée, autant par sa prévention administrative que par les scandaleux naufrages. Ceux-ci sont

tolérés des autorités de divers pays européens. En quelque sorte, la « sélection naturelle » s'ajoute à la sélection administrative (décourageant forcément la démocratie et la politique, si ce n'est la justice, en Europe même) qui, jusque-là, gérait et « ordonnait » par défaut l'immigration. Avec l'inflation des chiffres présentés comme menaçants, les noyades mollement regrettées par des responsables politiques ne sont plus estimées « suffisantes » pour « sauver l'Europe de l'invasion ». On va donc essayer par tous les moyens légaux, quasi-légaux et de contournement des lois et de toute déontologie et humanité, d'arrêter l'immigration extra européenne. Y compris par le tournant sécuritaire qui transforme les personnes déplacées en terroristes potentiels ou probables. « Idéalement », il s'agirait de prévenir les embarquements au départ, avant les appareillages même. Dans les circonstances, Angela Merkel obtient un allègement de principe des pratiques pour les réfugié(e)s de guerre syriens, pour lesquels il y a une certaine compassion. Des chiffres généreux et une préférence pour les Syriens (qui introduit une sélection intéressée et l'inégalité parmi les concernés) ont tout de suite été avancés. La voix dissonante et singulière en Europe, qui a tout de suite plaidé *pour* l'accueil des réfugié(e)s de guerre syriens, est celle de la chancelière. Hélas, la préférence qu'elle suggère ne répond pas totalement aux principes d'humanité, de même que son ancrage économique-politique résolument à droite pose des limites. Et l'ouverture menace à tout moment de se refermer.

La pratique était, pour l'Europe, de laisser les pays touchés par l'arrivée de candidats à l'immigration se débrouiller tous seuls sans les aider à créer des structures ou des espaces d'accueil, sans en partager les frais (au début, principalement l'Italie, mais de manière générale l'Europe du sud ; désormais la Grèce, mais finalement aussi les pays post-yougoslaves). Le manque de solidarité mutuelle des pays européens est frappant, même si beaucoup de mauvaise foi et d'exécration rhétorique aient été mises en circulation par les nationalistes de ces mêmes pays à ce même sujet. Au moment de la crise, d'autres tenteront de retarder les arrivées, même l'Allemagne en dépit de son appel à l'immigration. En France, on voit à répétition, à la sortie des avions, la police intercepter et détenir les passagers *avant le contrôle officiel* des frontières – pour ne pas avoir à les *refouler* au grand jour, et pour rendre ainsi « invisible » une scandaleuse pratique de refoulement « avant ou hors le territoire national ». C'est contraire à la Convention de Genève concernant les demandeurs d'asile qui doivent avoir la possibilité de déposer leur requête. On voit les Etats depuis longtemps et de plus en plus pratiquer l'extra-territorialité extraconstitutionnelle par ces contrôles et les expulsions par « charters », et installer des centres de « rétention » (euphémisme pour ne pas dire « détention », car les centres de détention seraient légaux mais il serait illégal d'y enfermer des gens qui n'ont commis aucun crime) en dehors de l'espace public visible, de sorte que les associations d'aide, les avocats, ne puissent s'y rendre. On voit fleurir l'exportation des frontières, on les voit se multiplier à l'extérieur comme à l'intérieur de l'Europe.

Surgissent des kilomètres d'enceintes et de verrouillages temporaires non seulement entre l'Europe et son extérieur (Ceuta et Melilla¹³ ; Macédoine-Grèce ; Hongrie-Serbie etc.) mais aussi à son intérieur (Hongrie-Croatie ; Slovénie-Croatie, Allemagne-Autriche ; Suède-Danemark etc.), ce qui remet en question les accords de Schengen. Le cadre européen des droits humains – système protecteur et acquis dont l'Europe était si fière, s'effrite et se dégrade. A force d'exceptions, il devient de plus en plus un signifiant vide et formel. Il n'y a pas que les droits civiques et politiques qui sont ainsi niés aux migrant(e)s. Cela, d'ailleurs, ne serait pas nouveau, vu que la démocratie n'a jamais été pensée pour tous¹⁴. Ce qui est nié aux immigrant(e)s et aux réfugié(e)s aujourd'hui, ce sont les droits humains tout court :

- le droit à la vie ;

- le droit à l'intégrité physique et morale ;

- le droit à l'hygiène et à la santé ;

- le droit à l'éducation etc. etc.

Autrement dit, les immigrants et réfugiés sont des humains auxquels les droits humains ne s'appliquent pas.

On voit le refoulement de gens entassés de force dans le *no-man's land* et surtout dans les *no-woman's land* entre les frontières à barbelés. Qu'on me permette ce jeu de mots, car la situation des femmes est beaucoup plus dramatique encore : avec enfants et bagages souvent, elles sont exposées à la loi du plus fort, à la grossièreté, à la violence militaire, policière, des passeurs ou des milices et mafias, aux viols, extorsions, trafficking etc. Nombre de pays européens, surtout parmi les membres récents de l'Union européenne, refusent de partager les quotas de réfugié(e)s avec les autres selon des décisions européennes qui devraient concerner tout le monde : la Hongrie, la Slovaquie, la République Tchèque, la Pologne, la Roumanie, le Danemark (qui n'y est pas contraint par les mêmes règles, de même que ne le sont pas le Royaume Uni ou l'Irlande)... Les positions de certains vont tanguer selon les pressions. La France par un réflexe souverainiste et républicain avait d'abord rejeté les quotas, puis les avait acceptés sous un autre nom sous la pression de l'Allemagne, tout en se défilant autant que possible de manière hypocrite. Plusieurs mois après l'apparition de la « crise des migrants », qui n'est qu'une grande crise de l'Europe elle-même, cette dernière a pris une quantité de décisions et de contre-décisions, officiellement indignée de la souffrance des personnes en déplacement. Cela ne l'empêche pas de tolérer les noyades en masse, les naufrages d'embarcations de fortune, les morts par épuisement ou de faim à ses frontières, la brutalité des polices ou des armées, l'enrichissement d'individus (une consule honoraire de France en Turquie) par la vente de « zodiacs » ou de radeaux qui vont être surchargés par les passeurs maffieux et qui couleront donc avec leur frêle cargaison de vies humaines et de désespoir¹⁵. Cela n'a pas empêché l'Europe de prévenir leur venue au risque de leur disparition dans les vagues, de privilégier pendant longtemps, parmi les navires qui tentaient d'approcher l'Italie, l'Espagne ou Malte, leur renvoi, leur blocage, l'empêchement pour eux de s'amarrer ou de toucher terre pour faire débarquer les déportés et les fugitifs des guerres et de la misère, plutôt que de favoriser en premier lieu leur sauvetage. On a même poursuivi pour facilitation d'immigration d'« illégaux » des équipages qui avaient tenté de sauver des vies humaines¹⁶.

Les xénophobies d'Etat, officielles, ont été organisées de sorte que les nouveaux venus, trop loin des centres, ne puissent déposer de demandes d'asile, ne puissent être accompagnés par des associations aidantes, n'aient accès à aucun service, soient parqués « avant » (en dehors) les frontières afin qu'ils n'aient d'office accès à aucun droit. En France, ils sont placés et maltraités dans centres de rétention ou des terrains vagues comme ceux aux confins et abords des pays européens qui ne les laissent pas traverser leurs territoires (Macédoine, Hongrie etc.), entre buissons et bâches sans sanitaires ou autres services¹⁷, « garés » dans ce que l'on appelle justement des jungles, semblables en tout aux camps de Roms également persécutés. Les voyageurs y sont à peine tolérés, sans cesse chassés par la police, évacués, leurs maigres biens, leurs bardes pour protection contre les intempéries constamment rasées. Ils y sont réduits à et traités comme des animaux. Ils se souviendront de la France !

Le poids de Vichy, de l'histoire coloniale et du national-républicanisme dogmatique mal digérés et non inscrits dans l'histoire

Tout cela n'a rien d'étonnant et pouvait être prévu, ou en tout cas cela fait système avec les valeurs et les choix politiques qui ont été privilégiés dans la construction de l'Europe : la priorité accordée au capital et au marché au dépens du social et d'une responsabilisation de l'Europe par rapport à ses voisins et au reste du monde. Une certaine cohérence émerge entre les tendances politiques et sociales du jour. La déchéance de nationalité, la constitutionnalisation de l'état d'urgence, tout cela est en consonance avec l'avancement du nouveau racisme (anti-islamisme et antisémitismes inclus) et de la xénophobie décomplexés, avec le renforcement du nationalisme de gauche comme de droite (c'est le même), avec le retour au machisme grossier et des violence faites aux femmes, avec une attitude anti-intellectuelle fièrement affichée, avec l'offensive et la paranoïa contre les études du genre, les théories féministes et les études culturelles, avec le déploiement d'un insidieux fascisme social qui a le vent en poupe, et une continuité non assumée avec les traditions de la France de Vichy et de la période coloniale. A la différence de la France, l'Allemagne fut dénazifiée après la guerre. Si l'on suit la logique de Jacques Rancière, selon qui la démocratie européenne n'a rien de démocratique dans son origine et est fortement influencée par l'oligarchie, sa légitimation démocratique, bien que nécessaire comme justification, n'est que minimale et formelle. Mais, « en 2005, le Traité constitutionnel européen fut lu, commenté, analysé; une culture juridique partagée s'est déployée sur internet, les incompetents ont affirmé une certaine compétence et le texte a été rejeté. Mais on sait ce qu'il advint! Finalement, le traité a été ratifié *sans être soumis au peuple*¹⁸, au nom de l'argument: l'Europe est une affaire pour les gens compétents dont on ne saurait confier la destinée aux aléas du suffrage universel »¹⁹.

Au beau milieu de la constante production, multiplication et exportation ou même importation de frontières de la part des gouvernements européens sous prétexte de sécurité²⁰, en été 2015, les frontières extérieures de l'Europe paraissent soudain se liquéfier. Elles cèdent à des gens de pays divers, mais principalement des Syriens, qui fuient les combats, arrivent sur la côte ouest de l'Asie mineure et s'embarquent pour une très brève traversée pourtant périlleuse, jusqu'aux îles grecques les plus proches de Lesbos ou Kos. Cela advient après des années de traversées également mortifères vers l'île italienne de Lampedusa (et ailleurs), sous les mêmes conditions. Et les naufrages d'embarcations venues d'Afrique dans les parages des Iles Canaries n'ont jamais cessé. Cela se passe alors que les camps en Turquie, au Liban et en Jordanie sont saturés. Les autorités grecques, déjà assommées par leur crise économique au sein de l'Europe, sont vite dépassées.

L'alternative à l'accueil et à la bienvenue, c'est de les jeter par dessus bord, de les anéantir carrément. La mer s'en charge. L'imagination de certains politiques à propos du rôle de Frontex²¹ les a portés à proposer de tirer sur les embarcations au départ de l'Afrique du nord, bien entendu sur des bateaux « sans » migrants, mais avec les équipages... Lorsque des déplacé(e)s commencèrent à venir aussi par l'est, par la Turquie puis la Grèce, les traversées – plus courtes – furent beaucoup plus massives et fréquentes, mais, aussi beaucoup trop brèves pour appliquer des tirs. Là aussi, la « sélection naturelle » pour l'entrée en Europe joue le jeu.

Des groupes de gens de tous pays s'acheminent à pied, et comme ils peuvent, ouvrant ainsi par la force de leur faiblesse, l'Europe malgré elle. C'est en *exerçant* certains droits qu'on les crée. Alors l'Europe sera malgré elle et grâce à eux. Une partie des opinions

publiques européennes engage à leur sujet une certaine indulgence, une autre, surtout à droite des échiquiers politiques, les voit avec suspicion comme des chevaux de Troie de l'islamisme extrémiste et du terrorisme²². Ces derniers se sont déjà nourris de l'héritage occidental du 11 septembre 2001. Mais les réfugié(e)s fuient l'ISIS qui, de son côté, veut qu'ils n'aient aucun refuge²³.

La mansuétude relative envers les immigrés syriens, c'était sans compter avec les attentats de 2015²⁴ à Paris, qui auront tendance à liquider toute bienveillance envers les immigrant(e)s. C'est particulièrement le cas à propos des attaques tragiques du 13 novembre 2015. Il faut croire que l'imagination politique des assaillants était bien mince, en attaquant des gens moyens et modestes. Mais la rhétorique de l'Etat s'est chargée de leur donner de l'importance. « Nous sommes en guerre », ont assuré le chef de l'Etat et le premier ministre, mettant ainsi incompréhensiblement un Etat souverain (la France) à égalité avec de misérables tueurs – français même si téléguidés – qui, de Paris, ne connaissent que des arrondissements populaires et le stade de football. Ces attaques et la réaction de l'Etat – rhétorique et faits guerriers – vont provoquer une animosité encore plus grande de la population envers les personnes déplacées à nos frontières recherchant un abris.

Mais, comme le remarque Pascale Ferrand dans son témoignage de la jungle de Calais le jour des attentats de Paris, « Aujourd'hui, nos sorts sont liés »²⁵: ceux des migrant(e)s et de la nation, ceux des terroristes, ceux des citoyens, de tous. Et l'on peut heureusement trouver du bon sens citoyen sur les réseaux : « Nous condamnons l'amalgame entre terroristes et migrants ou réfugiés, encouragé par les mesures démagogiques de l'Etat (comme le contrôle des frontières) tout comme la récupération politique de ces événements tragiques pour effectuer un nouveau tour de vis sécuritaire (loi renseignement bis après janvier, état d'urgence aujourd'hui). Nous ne nous reconnaissons pas dans l'union sacrée, les discours va-t-en-guerre, et le regain de nationalisme sur lequel surfent les grands groupes de communication (...) »²⁶. L'appel citoyen à une manifestation d'accueil des migrant(e)s – première en France – pour le 22 novembre 2015 (appel lancé avant les attentats, mais néanmoins interdit) dit : « Un drame se déroule aux portes de l'Europe. Fuyant les guerres et les crises des millions de personnes quittent leur pays. Des milliers d'entre elles viennent trouver refuge vers l'Europe. La seule réponse qui leur est faite est la fermeture des frontières »²⁷. Instaurer l'état d'urgence en l'inscrivant dans la *Constitution*²⁸, y ajouter la déchéance de nationalité, deux mesures d'exception extrêmes qui renvoient à la guerre d'Algérie, voilà qui indique que la démocratie est le moindre des soucis de la « République » : chacun sait qu'en temps de crise et qui plus est, en temps de guerre (déclarée par le président lui-même) il ne faut jamais s'aventurer à modifier la *Constitution*, sous peine d'arriver à des situations incontrôlables²⁹. Il suffira au gouvernement qui héritera de la nouvelle constitution de donner un tour de vis supplémentaire, désormais non juridique et sans même avoir à passer par le parlement, pour renvoyer tout le monde dans les camps ou déchoir quiconque de la nationalité sur simple soupçon³⁰.

Depuis les attentats du 13 novembre, il est à craindre que les barrières ne deviennent insurmontables pour les migrant(e)s³¹ à cause de l'amalgame injuste et injustifié qui est fait entre eux et les terroristes. Ce sont les immigrant(e)s et les réfugié(e)s qui seront sacrifié(e)s au nom de la sécurité, c'est-à-dire qu'elles et ils n'auront pas accès au territoire et à la citoyenneté. Ils/elles rejoignent déjà les divers non-sujets largables que l'Etat traite de la même manière – avec mépris : les Rroms, les sdf, les chômeurs de longue durée, les habitants variés des jungles françaises, les placé(e)s en centre de rétention. Comme la crainte augmente que l'Allemagne ne ferme elle aussi ses frontières, les pays de transit

après la Turquie et la Grèce que les cheminants traversent, ferment déjà les leurs *préventivement*, selon le critère du moment. Ainsi la Grèce, la Macédoine, la Serbie, la Croatie et la Slovénie, à part la Hongrie, un peu plus accueillantes au début de l'exode, ne laissent plus passer, après les attentats de Paris, les voyageurs des pays considérés « sûrs » par l'Europe. Ils essayent alors de les éjecter vers le pays attenant, mais comme chacun fait la même chose, les *no-man's-land* entre ces pays deviennent des dépotoirs d'inhumanité, comme la « jungle » de Calais, où des êtres humains sont abandonnés par la France et l'Europe dans un vaste mouvoir sans une seule structure en dur. Ceux qui sont déportés ainsi vers les limbes entre les confins, de frontière en frontière, sont en réalité traités d'*infrahumains*, au désespoir des seules associations d'aide qui sont insuffisantes dans les circonstances.

Qui est largable ? Ce sont ceux pour lesquels il n'y a pas de label administratif consensuel d'admission à l'humanité, émanant des Etats. Ils coïncident avec ceux dont on n'a pas besoin (ou dont on croit ne pas avoir besoin) et qui ne sont même pas exploitables. Ceux-là peuvent être jetés, offerts au nom de la sécurité, sur l'autel de l'universalité abstraite de... l'humanité. Quand l'humanité est conçue selon ce modèle, son concept peut très bien ne pas embrasser tout le monde, exclure ceux/celles qui ne font pas partie de l'humanité visible, puisqu'ils sont enfermés dans des espaces cachés à la vue.

La rupture devient ainsi réalité. La surenchère de la violence continue, les frontières internes (nationales, y compris à l'intérieur de la zone Schengen) et externes (parce que nous les exportons) ont foisonné³² : la montée des nationalismes égoïstes européens et d'un « européanisme » face aux « autres » est très similaire à ce qui se passait pendant la guerre yougoslave, mais en plus radical (avec plus de morts, plus de réfugiés, etc.). Alors que la guerre yougoslave était vraiment de la faute des Yougoslaves (de tous milieux et différents degrés d'implication) – et que la responsabilité européenne était limitée à sa *gestion des conflits* (avec des résultats désastreux il est vrai), la situation semble maintenant tout autre, avec des causes multiples et complexes.

Les causes des attentats en France ne doivent pas être cherchés seulement dans les conditions de vie des *banlieues* qui ont conduit aux soulèvements de 2005 ; tout s'accumule. Parmi les causes, il y a désormais aussi la guerre en Syrie et les bombardements de la Libye, à la fois par la France (récemment, « nous » avons aussi fait la guerre aux islamistes du Mali: la droite et la gauche – si l'on peut encore parler de gauche ?! – semblent être d'accord sur ces nouveaux conflits qui sont la continuation d'une vision du monde coloniale ; la situation intenable des Palestiniens et l'appui européen, tantôt silencieux à d'autres reprises affiché, aux politiques discriminatoires israéliennes ; l'histoire coloniale et tout un siècle (au moins le début du XXe siècle, sinon avant) d'humiliation systématique des pays arabes et musulmans dans la reconstruction des puissances coloniales et de leurs confins, que l'ISIS essaie maintenant de redéfinir par la violence et le terrorisme. Selon Olivier Roy, il y a aussi une fracture qui fait que c'est la deuxième génération d'immigrés qui se radicalise pour le « djihad »³³, estimant que les parents ont été incapables de s'intégrer à la société française avec dignité, une société qui, par ailleurs, ne leur procure aucun espace.

C'est « nous », en France (et de façon similaire à d'autres pays européens), qui produisons les islamistes. Ce n'est pas une question de religion, même si elle semble se traduire sur ce plan : c'est un manque de dialogue et de compromis, manque de langage commun et d'échange – ce que le philosophe Jean-François Lyotard appelle le *différend* – tout comme cela s'est passé dans le conflit yougoslave. Une situation de différend a lieu quand la vérité et l'expérience de l'un ne peuvent ni se dire ni se comprendre dans la langue de l'autre qui,

en outre, décide des règles du jeu et pose le cadre du discours.

Le résultat de la politique du pire systématique, c'est aujourd'hui la situation des réfugié(e)s. On aurait pu espérer que les pays héritiers de la Yougoslavie, après une série de guerres insensées, se seraient « européanisés ». C'est le contraire qui s'est passé : l'Europe s'est balkanisée et continue dans cette voie par les régionalismes étroits, la xénophobie, le racisme, les violences faites aux femmes – rampants.

Ce n'est pas que, à l'époque, les responsabilités européennes aient conduit au conflit dans les Balkans. La responsabilité était d'abord celle des Balkans eux-mêmes. Plus tard, le conflit yougoslave a été « résolu » – ou plutôt congelé – par le processus d'élargissement de l'Union européenne (UE) dans les Balkans, toujours en cours. Nous n'avons aujourd'hui aucune promesse de ce genre pour les populations touchées par ces guerres qui nous regardent, si ce n'est de desserrer un peu, et très à contrecœur des gouvernements, les vannes de l'immigration. Cela ne représente que des solutions individuelles ou familiales. Nous avons aujourd'hui l'impression que les Balkans ont été, sans le savoir, une sorte de laboratoire par le pire qui anticipait les sombres événements successifs. La politique d'« élargissement » de l'UE s'est montrée particulièrement rigide et sans potentiel d'anticipation ou de jugement stratégique en ce qui concerne la Yougoslavie : au lieu de soutenir les réformateurs attachés à l'idée d'un pays plurinational (tels que Ante Markovi?, dernier premier ministre fédéral), l'UE s'est vite rangée aux côtés des nationalistes, vainqueurs des élections régionales. Les guerres yougoslaves furent le premier volet d'une série de guerres *constituant l'Europe par ses bords extérieurs*, et leur « légitimation ». Les mêmes erreurs sont refaites dans le cas des nouvelles guerres. Pendant les guerres yougoslaves, l'Europe n'a de manière générale point accordé l'asile aux déserteurs de guerre³⁴, et l'accueil des réfugié(e)s laissait à désirer. Au sujet des Syriens, l'Allemagne au moins tente de tirer les conclusions du cas yougoslave d'il y a 25 ans, mais au prix d'une déplorable sélection par nationalité.

références

1. † Frédérique Leichter-Flack, dans « 'Nous d'abord' ? Les mirages de la préférence nationale », *Libération* 24 & 25 décembre 2015, p. 24-25.
2. † Sujet politique, s'entend.
3. † Je remercie Goran Feji? pour son aide très substantielle dans la rédaction de ce texte. Sa relecture m'a été précieuse. Depuis quelques décennies, nous pensons ensemble.
4. † Nous refusons la distinction entre ces termes et quelques autres (de nombreux auteurs, au contraire, y insistent), afin d'éviter de légitimer de nouvelles hiérarchies. Cela deviendra plus clair plus loin.
5. † Didier Bigo, « pour l'instant, nos dirigeants français actuels se sont au contraire engagés dans cette pente facile et répétitive de la violence-vengeance qu'ils veulent nommer guerre, mais qu'ils ne veulent ou ne peuvent ni déclarer officiellement, ni véritablement conduire. [...] Il en résulte un début d'emballement mimétique qui doit être stoppé avant que la réciprocité et le mimétisme des adversaires ne deviennent que trop vrais et n'engagent dans un échange accéléré des coups violents. » Dans « Comment briser le cercle de la vengeance ? », 30 nov. 2015.
6. † Olivier Le Cour Grandmaison, « Après les attentats : la Réaction qui vient », *Mediapart*, 26 nov 2015.
7. † E. Balibar, *La proposition de l'égaliberté*, Paris, PUF 2010 (1989).
8. † Pour 1995, le président sortant Mitterrand, dans ses vœux aux Français, leur disait, au contraire, de ne jamais séparer l'égalité de la liberté, et avec raison.
9. † Peu d'élan en France, à part des associations de militants et de bénévoles ; plus dans d'autres pays, tels que l'Allemagne.
10. † Et ceci dès 2011: les autorités italiennes donnaient alors des laissez-passer aux gens en transit, mais la France refusait de les accueillir. Un début d'organisation autogérée des Tunisiens de Lampedusa à Paris est brutalement cassé par les autorités françaises entre avril et mai 2011. A plus forte raison en 2015, quand les frontières étaient déjà fermées au nom de la COP21 (Conférence des Nations unies sur les changements climatiques), lorsque les attentats terroristes frappent et Hollande renforce le discours de la fermeture.
11. † Paradoxe qu'il est difficile de ne pas relever: son appui aux réfugié(e)s et sa compassion *par delà la religion* vont à l'encontre des forces politiques qui se réclament d'une Europe chrétienne – en Hongrie, en Pologne et en France par exemple.
12. † Sur l'exagération des chiffres, *Elspeeth Guild, Sergio Carrera, EU Borders and Their Controls: Preventing Unwanted Movement of People in Europe?*, November 14, 2013, CEPS Essays No. 6.
13. † Mais qu'est-elle allée chercher en Afrique, l'Europe ?!
14. † En vérité, la démocratie n'a jamais été pensée pour tous, voir Chantal Mouffe, *La paradoxe démocratique*, Paris, ENSBA 2016 ; *Agonistique*, Paris, ENSBA 2014 ; Jacques Rancière, *La haine de la démocratie*, Paris, La Fabrique 2005. Ceci étant dit, il s'agit encore de savoir si l'on accepte ou non ces limitations de la démocratie et du système politique établi en Europe, sensé être démocratique.
15. † Le comble: on apprend le 7 janvier 2015 que de faux gilet des sauvetage, qui font couler en 3 minutes le naufragé, sont produits et vendus par centaines en Turquie aux malheureux voyageurs.
16. † « Nicolini, le maire de Lampedusa, a raconté que 3 chalutiers présents sur les lieux au moment où le bateau s'est renversé, ne sont pas intervenus car ils craignaient d'être dénoncés pour facilitation d'immigration clandestine, un délit inscrit dans la loi Bossi-Fini. [...] Les capitaines avaient en mémoire ce qu'il s'est passé le 8 août 2007 : 2 chalutiers tunisiens avaient sauvé 44 migrants de la noyade. Les autorités italiennes [...] intent[èrent] un procès de 4 ans aux rédempteurs. [...] Le délit de facilitation d'immigration clandestine est contraire à l'article 98 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, selon lequel « le capitaine d'un bateau doit prêter assistance à quiconque est trouvée en péril en mer ». De plus la Convention SAR impose le secours en mer et l'accompagnement des réfugiés en lieu sûr « sans distinction relative à la nationalité, au statut de la personne, ou aux circonstances dans lesquelles la personne est trouvée. » Les migrants qui ont survécu à la tragédie du 3 octobre [2013] sont en revanche désormais accusés de délit de clandestinité. Ce texte est condamné par la Cour européenne pour les droits de l'homme car il est contraire aux droits fondamentaux de la personne humaine, à la législation européenne (directive 115 de 2008) ainsi qu'aux traités internationaux ratifiés par l'Italie comme la Convention de Genève. » Alessia Damata, « Lampedusa ou la dure loi de la méditerranée », *Cafébabel*, 30 octobre 2013.
17. † « C'est un demi-camouflet pour l'Etat. Lundi 2 novembre, le tribunal administratif de Lille s'est prononcé sur le référé-liberté déposé il y a une semaine par le Secours catholique, Médecins du monde et six demandeurs d'asile. A travers cette démarche contentieuse exceptionnelle, les requérants exigeaient du juge qu'il impose des mesures d'urgence pour enrayer la situation dans laquelle survivent 6 000 migrants au cœur du bidonville de Calais. Ils ont partiellement obtenu gain de cause : l'Etat a quarante-huit heures pour procéder au recensement des 'mineurs isolés en situation de détresse' et se rapprocher du département du Pas-de-Calais « en vue de leur placement ». Il a également huit jours pour créer dix points d'eau supplémentaires alors que la 'jungle' n'en compte que trois ; mettre en place cinquante latrines ; instaurer un système de collecte des ordures et des bennes supplémentaires ; procéder au nettoyage du site et dégager un accès au camp pour les services d'urgence. » En savoir plus sur [http://www.lemonde.fr/immigration-et-diversite/article/2015/11/02/la-justice-ordonne-des-amenagements-sanitaires-et-la-collecte-des-ordures-dans-la-jungle-de-calais_4801704_1654200.html](http://www.lemonde.fr/immigration-et-diversite/article/2015/11/02/la-justice-ordonne-des-amenagements-sanitaires-et-la-collecte-des-ordures-dans-la-jungle-de-calais_4801704_1654200.html#2IFPOWVYLzwwilbj99) ; http://www.lemonde.fr/immigration-et-diversite/article/2015/11/02/la-justice-ordonne-des-amenagements-sanitaires-et-la-collecte-des-ordures-dans-la-jungle-de-calais_4801704_1654200.html
18. † Mes italics, R.I.
19. † J. Rancière, « L'élection, ce n'est pas la démocratie », *Le Nouvel observateur*, 28-05-2012, op. cit. et J. Rancière, *La haine de la démocratie*, op. cit.
20. † as entering irregularly most graphically indicates that border crossing by individuals is not a security issue in the EU. » *Towards an Internal (In)Security Strategy for the EU?* CEPS Liberty and Security in Europe Publication Series, January 12, 2011, p. 7.

À lire : un extrait de "Réfugié-e-s. Les jetables", de Rada

<https://www.contretemps.eu>

Ivekovi?

redaction

- Chaque jour on nous annonce combien de corps ont échoué sur les plages du pourtour nord de la Méditerranée : ainsi s'égrènent quotidiennement les résultats d'une biopolitique et nécropolitique européennes bien calculées et mises en place avec un mécanisme infailible. On nous informe aussi du nombre d'embarcations, et du nombre de migrant(e)s qu'elles contenaient, et qui ont débarqué à Lampedusa, Kos, Lesbos ou ailleurs ou, avant *Frontex*, avaient été recueilli(e)s, par *Mare nostrum*, organisation remplacée au 1^{er} novembre 2014 par ce dernier et par la suite par *Triton*, qui, lui aussi, a moins le souci de sauver des vies que d'endiguer l'« invasion » fantasmée.
21. †
 22. † La France leur est plutôt hostile.
 23. † Sophia Azeb : « Daesh wants refugees to have no refuge. », dans « There Will Be Thinkpieces » : <http://thenewinquiry.com/essays/there-will-be-thinkpieces/>
 24. † Aussi avec le 11 septembre 2001 à New York.
 25. † Pascale Ferran, « J'étais à Calais quand mon téléphone a sonné », *Collectif Appel de Calais, Mise à jour sur la pétition*.
 26. † « Nouvelle vague raciste et islamophobe en France », Publié le 19 novembre 2015.
 27. † Voilà ce qu'il faut craindre. Voir le tract : <http://www.gisti.org/spip.php?article5083>.
 28. † Le 23 décembre 2015.
 29. † Pour les démocraties émergentes, c'est même la première « leçon » impartie par les Nations unies : ne jamais changer la *Constitution* en temps de crise ou de guerre. (Merci à Goran Feji? de ce détail important.)
 30. † J. Rancière, « [...] ceux qui veulent "constitutionnaliser" l'état d'urgence sont-ils les protecteurs de la démocratie menacée? La lutte contre le FN est la lutte contre le système qui l'a produit », Propos recueillis par Eric Aeschmann, *Le Nouvel observateur*, 10-12-2015.
 31. † Quand nous disons "migrant(e)", ou même "réfugié(e)", nous n'impliquons rien sur leur statut et réfutons toute hiérarchie.
 32. † E. Guild, S. Carrera, *Towards an Internal (In)Security Strategy for the EU?* op. cit.
 33. † Olivier Roy : « Le djihadisme est une révolte générationnelle et nihiliste », *Le Monde*, 24.11.2015.
 34. † La France, presque pas. Ce fut, cependant, selon les pays. La Suède, elle, accueillit pas mal de Bosniaques.